

PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE ROCHEBAUCOURT

Assemblée ordinaire du 13 mai 2019 dûment convoquée et tenue au lieu et à l'heure habituelle, sous la présidence du maire Marc Antoine Pelletier et les conseillers suivants :

Christiane Blouin	siège no : 2
Stéphanie Blouin Lacasse	siège no : 3
Darkise Richard	siège no : 4
Louise Morin	siège no : 5

Étaient absents :

Valérie Roberge et Charles Beauchemin

Nathalie Lyrette assiste comme secrétaire.

Ouverture de la séance du 13 mai 2019

RÉSOLUTION
56-05-19

Il est proposé par la conseillère Darkise Richard et unanimement résolu que la séance du 13 mai 2019 soit ouverte.

ADOPTÉE

Adoption de l'ordre du jour

RÉSOLUTION
57-05-19

Il est proposé par la conseillère Christiane Blouin, appuyé par la conseillère Louise Morin et unanimement résolu d'adopter l'ordre du jour en laissant le point varia ouvert.

ADOPTÉE

Adoption des minutes du 08 avril 2019

RÉSOLUTION
58-05-19

Il est proposé par la conseillère Stéphanie Blouin Lacasse, appuyé par la conseillère Christiane Blouin et unanimement résolu d'adopter les minutes de la séance du 08 avril 2019 telles que lues et présentées.

ADOPTÉE

PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE ROCHEBAUCOURT

Payables de mai 2019

Rémunération des employés municipaux	6 342.28\$
Rémunération des élus/Maire 478.03\$	478.03\$
Conseillers 159.78\$	<u>958.68\$</u>
	7 778.99\$
Dépenses fournisseurs	23 435.25\$
Total dépenses de mai	<u>31 214.24\$</u>

Revenus d'avril 2019

Taxes municipales	13 000.09\$
Vente florescents (février)	114.00\$
Location salle	100.00\$
Terrain cimetièrè	30.00\$
Vente publicité scène	475.00\$
Vente billet spectacle	2 065.00\$
MRC Abitibi (1 ^{er} versement/PS)	3 660.00\$
MRC Abitibi (1 ^{er} versement/ADL)	1 242.00\$
TOTAL	20 686.09\$

Adoption des payables de mai 2019

RÉSOLUTION
59-05-19

Il est proposé par la conseillère Darkise Richard, appuyé par la conseillère Louise Morin et unanimement résolu d'adopter les payables de mai au montant de **7 778.99\$** pour les salaires des élus et employés, **23 435.25\$** pour les fournisseurs et **20 686.09\$** pour les revenus, tels que lus et présentés.

ADOPTÉE

Correspondance

ACCEPTATION DÉMISSION ALBERT LECERF

4.0
RÉSOLUTION
60-05-19

Il est proposé par la conseillère Louise Morin, appuyé par la conseillère Christiane Blouin et unanimement résolu d'accepter la démission d'Albert Lecerf à titre de journalier pour la municipalité de Rochebaucourt.

ADOPTÉE

4.1 EMPLOYÉ JOURNALIER/DISCUSSION

Il est discuté par les membres du conseil que le salaire minimum pour le poste de journalier sera à 18\$/heure jusqu'à un maximum de 20\$/heure. Également, la personne en poste sera en probation pour un essai de 3 mois. Des références seront également vérifiées avant tout engagement de la part de la municipalité.

Il est proposé par la conseillère Louise Morin, appuyé par la conseillère Darkise Richard et unanimement résolu d'offrir 18.00/heure, jusqu'à un maximum de 20.00\$ avec une probation de trois mois. Des références seront prises par la secrétaire.

ADOPTÉE

PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE ROCHEBAUCOURT

**4.2 APPEL D'OFFRES POUR GALERIES CENTRE
COMMUNAUTAIRE**

La secrétaire demande au conseil si elle doit refaire des appels d'offres pour la construction des galeries. Étant donné l'offre de Construction Denis Robert de garder la base de la galerie principale et le fait que c'est la municipalité qui achète les matériaux, le conseil décide de lui octroyer ce contrat. Les conseillers demandent à ce que la rampe pour personne à mobilité réduite soit ajoutée aux travaux.

RÉSOLUTION
61-05-19

Il est proposé par la conseillère Darkise Richard, appuyé par la conseillère Louise Morin et unanimement résolu de donner le contrat de reconstruction des galeries à Construction Denis Robert. C'est la municipalité qui s'engage à faire l'achat des matériaux et d'inclure aussi la reconstruction de la rampe pour personne à mobilité réduite.

ADOPTÉE

4.3 DEMANDE DON CASSE-CROUTE MATELLE

La secrétaire informe le conseil qu'une demande de don pour l'achat d'une hotte nous ait parvenue de la part d'Estelle Bourassa, propriétaire du casse-croûte chez Matelle. Le conseil refuse la demande car c'est une entreprise privée. Le conseil demande de lui répondre dans ce sens.

4.4 DEMANDE DE DON/CHRISTIANE BLOUIN

La secrétaire informe le conseil que la conseillère Christiane Blouin fera cette année le défi tête rasée. Celle-ci demande un don à la municipalité afin de l'offrir avec sa cagnotte déjà amassée pour l'organisme Leucan.

RÉSOLUTION
62-05-19

Il est proposé par la conseillère Louise Morin, appuyé par la conseillère Darkise Richard et unanimement résolu d'offrir un montant de 50\$ pour le défi de la conseillère Christiane Blouin.

4.5 RÉPARATION PONTS ROUTE 395

La secrétaire informe le conseil que les ponts de la route 395 auront besoin de réparations. Le conseil demande à la secrétaire d'attendre afin de voir s'il y aura des subventions pour ce genre de réparation.

RÉSOLUTION
63-05-19

Il est proposé par la conseillère Louise Morin, appuyé par la conseillère Christiane Blouin et unanimement résolu d'attendre de voir s'il y aura des subventions pour la réparation des ponts de la route 395.

ADOPTÉE

4.6 TRAITEMENT DES PLAINTES

RÉSOLUTION
64-05-19

Il est proposé par la conseillère Stéphanie Blouin Lacasse, appuyé par la conseillère Darkise Richard et unanimement résolu d'adopter la résolution concernant "**Le traitement des plaintes par les organismes municipaux à l'égard des processus de demandes de soumissions publiques et des avis d'intention de conclure un contrat de gré à gré avec un fournisseur unique**".

ADOPTÉE

PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE ROCHEBAUCOURT

4.7 PAUSE

Il y a eu une pause de 15 minutes.

4.8 INFORMATION DES CONSEILLERS

La conseillère Christiane Blouin demande si Renald Martin a terminé son contrat et s'il va continuer tant que l'on n'aura pas de journalier et elle demande qu'on laisse les tables dans le parc à l'année. Elle nous dit que la brique devra être réparée à l'extérieur de la salle communautaire.

La conseillère Stéphanie Blouin Lacasse nous informe que le toit de la cabane de l'aréna doit être réparé.

La conseillère Louise Morin dit qu'elle ira à la formation Urgence Québec le 6 juin prochain.

4.9 INFORMATION DU MAIRE

Monsieur Pelletier nous informe que les maires ont rediscuté du GIRAT. Pour le comité FLIC, ils ont demandé s'ils pouvaient avoir un substitut mais c'est refusé.

Il nous informe qu'il a acheté des fleurs lors du service de monsieur Hauris Lalancette. Il demande que l'on mette un message de remerciement pour les bénévoles pour le spectacle de François Léveillé.

4.10 VARIA

Le spectacle de François Léveillé fut un succès malgré la faible vente de billet. Les détails de celui-ci seront remis à une autre séance du conseil.

La secrétaire informe le conseil que la différence de coût entre le bassin aéré et le bassin non-aéré est de 833 420.00\$ et que le rapport de Stantec est envoyé au MAMH et au MERN pour l'étude de notre dossier.

La secrétaire informe le conseil que Kenorland seront dans nos locaux le 31 mai. Ils prennent la salle toute la journée pour la présentation de leur projet aux citoyens.

Le conseil opte pour Pavage Abitibi pour l'asphalte vu que ceux-ci laissent le même prix que l'an dernier dans leur soumission de cette année.

4.11 PÉRIODE DE QUESTION

Il y a eu une période de questions.

LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

L'assemblée étant terminée, la conseillère Christiane Blouin propose la levée de l'assemblée.

Marc-Antoine Pelletier, maire

Nathalie Lyrette, sec.très

